



AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES

RENFORCER LE CONTROLE CIVIL DU SECTEUR DE LA SECURITE : PERSPECTIVES DES PRATICIENS BIOGRAPHIES

Modératrice

Dr. Catherine Lena Kelly est vice-doyenne des affaires académiques et professeur de justice et d'état de droit au Centre d'études stratégiques pour l'Afrique. Ses travaux portent sur la politique des partis et la démocratisation, l'État de droit et la gouvernance du secteur de la sécurité, ainsi que sur la criminalité transnationale organisée. Elle est responsable du portefeuille de l'État de droit et de la gouvernance du secteur de la sécurité, ainsi que du portefeuille de la lutte contre la criminalité transnationale organisée. Elle est membre du Council on Foreign Relations.

Auparavant, Kelly était conseillère au sein de la division Recherche, Évaluation et Apprentissage de l'initiative Rule of Law de l'American Bar Association, où son travail sur la formation judiciaire et l'autonomisation juridique de la base l'a conduite au Burundi, en RCA, en RDC, au Mali, en Mauritanie, au Maroc, en République du Congo et au Rwanda pour travailler avec un éventail de fonctionnaires judiciaires nationaux et locaux, d'auxiliaires de justice et de membres de la société civile. Parlant couramment le français, Kelly a également conçu et enseigné des cours sur l'Afrique contemporaine en tant que chercheur postdoctoral à l'Université de Washington à St. Louis, et sur l'Afrique de l'Ouest et les études de zone à l'Institut du service extérieur du Département d'État des États-Unis. Kelly a reçu des bourses de Fulbright, du Conseil américain des sociétés savantes, de l'Association de recherche sur l'Afrique de l'Ouest, de l'Université de Harvard et du programme du gouvernement américain sur les langues étrangères et les études de zone pour la langue wolof. Son livre, *Party Proliferation and Political Contestation in Africa : Senegal in Comparative Perspective* (Palgrave Macmillan, 2020), est basé sur dix-huit mois de recherche au Sénégal. Elle a également publié des articles dans *African Security*, *Journal of Democracy*, *Comparative Politics*, *The Washington Post*, *Democracy in Africa*, de nombreux volumes édités et des livres blancs de l'American Bar Association.

Kelly est titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en administration publique de l'université de Harvard, d'un certificat d'études supérieures en politique internationale de l'université libre de Bruxelles et d'une licence avec mention de l'université de Washington à St Louis.

Panélistes

M. Sean Tait est le directeur exécutif de l'African Policing Civilian Oversight Forum (APCOF), une organisation non gouvernementale qui travaille sur les questions de gouvernance et de responsabilité de la police en Afrique. Il est membre du conseil d'administration du Réseau

africain du secteur de la sécurité et de l'Association afro-asiatique pour le développement de la justice, et membre expert du Comité directeur de l'Union africaine sur la réforme du secteur de la sécurité. Il a fait partie du comité de pilotage du projet visant à élaborer un protocole international sur les entretiens, dirigé par l'ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, Juan Mendez, et du groupe consultatif dirigé par Pablo De Grieff sur l'élaboration d'un cadre de prévention fondé sur les droits de l'homme pour soutenir les efforts visant à éviter les récidives.

Sous sa direction, l'APCOF a notamment collaboré avec le Département de la paix et de la sécurité de l'UA pour élaborer des notes d'orientation opérationnelle sur l'élaboration de codes de conduite dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité de l'UA, avec le Parlement panafricain pour l'élaboration d'une loi type pour la police en Afrique, avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur les normes relatives à la gestion des rassemblements par les responsables de l'application de la loi en Afrique et sur les conditions d'arrestation, de garde à vue et de détention préventive en Afrique. Au niveau régional, il coopère régulièrement avec l'Organisation de coopération des chefs de police d'Afrique de l'Est (EAPCCO) et a élaboré une norme convenue pour le maintien de l'ordre en Afrique de l'Est, l'a étayée par des outils de suivi et a mené des évaluations du maintien de l'ordre en Ouganda, au Kenya et au Soudan. Il a assuré la formation de la composante police de la Brigade d'Afrique de l'Est sur les outils développés par l'EAPCCO et, en partenariat avec le groupe danois de déminage, il a traduit des outils fondés sur les droits en matière d'arrestation et de détention à l'intention de la police fédérale et de la police d'État en Somalie. Il a collaboré avec l'Organisation de coopération des chefs de police d'Afrique australe (SARPCCO) pour développer un cadre de prévention de la criminalité et de la violence et des outils d'appui.

Il a travaillé directement avec la Direction indépendante d'enquête de la police sud-africaine, l'Autorité indépendante de surveillance de la police kenyane, la Commission des services de police du Nigeria et la Commission indépendante des plaintes contre la police de la Sierra Leone.

M. Abdul Tejan-Cole est un avocat spécialisé dans les droits de l'homme, un activiste et un expert dans les domaines de la justice pénale internationale, des droits de l'homme, de la gouvernance, de la lutte contre la corruption et du droit de l'environnement. Fort d'une expérience riche et variée, il s'est consacré pendant plus de 30 ans au développement progressif des droits de l'homme, à la bonne gouvernance et à la reconstruction après les conflits. Son expertise a contribué de manière significative à l'avancement de l'État de droit et de la justice, en particulier en Afrique. Il est titulaire d'une licence en droit avec mention de l'université de Sierra Leone, d'une maîtrise en droit de l'University College London et d'un diplôme de troisième cycle en droit commercial international de l'Institut universitaire d'études européennes. Il a enseigné le droit à l'université de Sierra Leone et à l'école de droit de Sierra Leone.

Abdul Tejan-Cole a occupé des postes de premier plan et joué un rôle essentiel dans diverses organisations, notamment en tant qu'ancien commissaire de la Commission de lutte contre la corruption de la Sierra Leone (2007-2010), en se concentrant sur les affaires de corruption de haut niveau et en luttant contre la corruption dans des secteurs critiques, en tant que directeur adjoint du bureau du Cap du Centre international pour la justice transitionnelle, en contribuant aux efforts en matière de justice transitionnelle, en tant que directeur principal de campagne chez

Waxman Strategies, en défendant la conservation de l'environnement et les droits des travailleurs, en particulier dans les secteurs de la déforestation et de l'agriculture industrielle en Afrique, directeur exécutif de l'Open Society Initiative pour l'Afrique de l'Ouest, qui mène des initiatives en faveur de la justice sociale, de la bonne gouvernance et des droits de l'homme dans la région, directeur de la Campaign for Good Governance (CGG), une ONG sierra-léonaise de premier plan qui se consacre à la promotion de la transparence, de la responsabilité et de l'engagement des citoyens, avocat auprès du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, qui s'engage dans la poursuite des crimes de guerre et fait progresser la justice internationale, et directeur exécutif de l'Association des études africaines. Il a reçu le prix annuel 2001 de Human Rights Watch, en reconnaissance de son dévouement exceptionnel aux droits de l'homme, ainsi que le Yale World Fellow et le Columbia University Teaching Fellow, qui témoignent de la reconnaissance de son expertise et de ses contributions au monde universitaire.